



Contre la loi Blanquer, toutes et tous en grève le jeudi 13 juin, jour de l'ouverture de la Commission Mixte Paritaire

Le 21 mai, après avoir été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, le projet de loi sur l'école de la confiance a été voté par le Sénat. Même si la majorité sénatoriale a retoqué l'article sur les EPSF, la casse de la formation initiale est toujours à l'ordre du jour, le cadeau aux écoles privées est toujours d'actualité, l'instauration des EPLI et la suppression du CNESEO aussi... Pire, la majorité sénatoriale a introduit des amendements qui dégradent encore la situation : formation continue pendant les vacances, introduction d'un statut hiérarchique pour les directeurs-trices d'école, sans compter des amendements des plus réactionnaires : interdiction pour les accompagnateur-trices de porter des signes religieux lors des sorties scolaires, suppression des allocations pour les parents d'élèves absentéistes...

À présent, le texte doit être étudié par une commission mixte paritaire, composée de sénateurs-trices et de député-es qui se réunira la semaine du 13 juin.

Si lors de cette commission, un accord est trouvé sur le contenu de la loi entre les député-es et les sénateurs-trices - ce qui n'est pas à exclure - la loi Blanquer pourrait être adoptée sans discussions et rapidement par l'Assemblée nationale.

Ce projet de loi, suite des réformes du collège, du lycée général et professionnel et de Parcoursup, est en complète cohérence avec le projet de casse de la fonction publique que le gouvernement compte imposer à marche forcée. À rebours de ce dynamitage de l'école publique, les organisations syndicales revendiquent des créations de postes à la hauteur des besoins et sont déterminées à obtenir une vraie transformation de l'école, assurant la réussite et l'émancipation de tou-tes les élèves avec des conditions de travail satisfaisantes pour les personnels. Elles exigent notamment la création d'un véritable statut de la Fonction publique pour les AESH.

Les organisations syndicales parisiennes SNUipp FSU, Se-UNSA, CNT, Sud éducation et CGT éduc'action réaffirment leur détermination à obtenir l'abandon de la loi Blanquer.

Elles réaffirment leur soutien aux actions locales engagées : grève, écoles désertes, occupations, blocages, réunions, rassemblements, soirées de soutien (14 juin au Shakirail 18e, etc) et notamment à l'occasion de la nuit de l'École le 6 juin à l'appel des organisations syndicales et de la FCPE.

Les organisations SNUipp FSU, Se-UNSA, CNT, Sud éducation et CGT éduc'action appellent à se mettre massivement en grève le jeudi 13 juin, jour d'ouverture des discussions de la commission mixte paritaire.